



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 805 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les droits humains à l'égalité et à la non-discrimination sont garantis par plusieurs conventions et déclarations internationales auxquelles le Canada et le Québec sont soumis;

CONSIDÉRANT QUE l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne garantissent l'égalité et le droit à la non-discrimination;

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les filles autochtones vivent au moins une double discrimination du fait d'être femme et Autochtone;

CONSIDÉRANT QUE la Commission d'enquête portant sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens) dénonce la présence de racisme systémique envers les Autochtones;

CONSIDÉRANT QUE le Rapport de la Coroner Géhane Kamel atteste que le racisme systémique a contribué au décès tragique de Joyce Echaquan le 28 septembre 2020 au centre hospitalier de Joliette;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw demande l'adoption immédiate du Principe de Joyce présenté devant l'Assemblée nationale et la Chambre des communes en novembre 2020.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de reconnaître l'existence du racisme et de la discrimination systémiques envers les Autochtones, et en particulier les femmes et les filles;
- de mettre en œuvre des actions concrètes pour éradiquer le racisme et la discrimination systémiques ancrés dans nos institutions depuis la colonisation;
- d'adopter immédiatement et sans réserve le Principe de Joyce;
- de co-créeer et mettre en œuvre des services culturellement adaptés et culturellement sécurisant en collaboration avec les Autochtones.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

6 mars 2023

Date de signature de l'extrait



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 805 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the human rights of equality and non-discrimination are guaranteed by several international conventions and declarations to which Canada and Quebec are subject;

WHEREAS section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and section 10 of the Charter of Human Rights and Freedoms guarantee equality and the right to non-discrimination;

WHEREAS Indigenous women and girls experience at least two types of discrimination by virtue of being women and Indigenous;

WHEREAS the Public Inquiry Commission on relations between Indigenous Peoples and certain public services in Québec (Viens Commission) denounced the presence of systemic racism towards Indigenous people;

WHEREAS the report by Coroner Gehane Kamel attests that systemic racism contributed to the tragic death of Joyce Echaquan on September 28, 2020, at the Joliette hospital center;

WHEREAS the Manawan Atikamekw Council and the Council of the Atikamekw Nation request the immediate implementation of Joyce's Principle, presented before the National Assembly and the House of Commons in November 2020.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Government of Quebec to:

- recognize the existence of systemic racism and discrimination against Indigenous people, and in particular women and girls;
- implement concrete actions to eradicate systemic racism and discrimination, rooted in our institutions since colonization;
- immediately and unconditionally adopt Joyce's Principle;
- co-create and implement culturally appropriate and culturally safe services in collaboration with Indigenous people.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

6 mars 2023

Date de signature de l'extrait